

*Proposition de répartition
des fonds de l'accord
de collaboration
2012 – 2013*



Remise au
Ministère du Patrimoine canadien
Le 4 janvier 2012

Présentation

Selon les termes de notre entente de collaboration avec le *Ministère du Patrimoine canadien*, l'ACF soumet une recommandation de répartition au gouvernement fédéral au nom de la communauté fransaskoise. Le *Comité d'évaluation et de proposition sur le financement* a fait un travail exhaustif depuis sa création à la fin octobre 2011. Il a déposé une proposition, pour que l'*Assemblée communautaire fransaskoise* puisse recommander une répartition à votre ministère. Voici la répartition proposée par l'ACF dans le cadre des demandes de la communauté fransaskoise auprès du *Programme d'appui aux langues officielles* pour l'année 2012-2013 tel qu'adopté le 19 décembre par téléphone.

Cette proposition est compatible aux objectifs du *Plan de développement global de la communauté fransaskoise* que nous avons adopté suite à une recommandation de la *Table des élus*.

Plus que jamais le comité insiste sur le manque chronique de financement pour le réseau. Le montant demandé cette année se chiffrait à près de trois millions soit 2 896 690.00 \$ pour les programmations uniquement. Nous disposons de 2,381 millions en tout. Ainsi, la communauté fransaskoise subit un net recul dans sa capacité d'agir. La charge des groupes augmente, le nombre de dossiers augmente, l'inflation dans l'économie persiste, mais les montants accordés demeurent le même depuis 2004. Nous qualifions ce statu quo comme un recul majeur de la capacité de développement du réseau communautaire. La récente étude du minimum vital commanditée par l'ACF note que selon les données de Statistiques Canada, un « panier » fixe de produits de consommation qui coûtait 100 \$ en 2000 en coûte environ 127,08 \$ en 2011. C'est donc dire que le pouvoir d'achat des organismes a diminué de plus de 27 % dans 11 ans.

Les membres

Le *Comité d'évaluation et de proposition sur le financement* est composé des personnes suivantes :

- Henri Bouvier – Député communautaire de Willow Bunch, trésorier de l'ACF (coprésident du comité)
- Paul-Émile L'Heureux – Député communautaire de Zenon Park (coprésident du comité)
- Daniel Ramage – Député communautaire de Saskatoon
- Laurence Royez-Guérin – Députée communautaire de Saskatoon
- Patrice N'Gouandi – Députée communautaire de Regina

Le calendrier de la démarche qui nous a permis d'arriver à cette proposition a été la suivante :

- Lors de la réunion de l'Assemblée des députés et députées communautaires (ADC) du mois de juin, nous avons convenu, suite à une suggestion du Ministère du Patrimoine, qu'une date de tombée universelle pour la soumission des demandes de programmation et de projet soit mise en place et que cette date serait le 14 octobre 2011.
- Le 15 et 16 septembre, une rencontre Inter-Intra a eu lieu à Saskatoon où les organismes participants ont fait un examen de l'ensemble des intentions de projets et une formation du Patrimoine canadien sur

son nouveau formulaire de demande. Cet exercice a permis aux groupes présents de commenter les initiatives des autres et de voir s'il y a possibilité d'unir certains projets et créer des partenariats.

- Les organismes fransaskois ont soumis leurs demandes auprès du Ministère (avant le 14 octobre 2011.)

- le 23 octobre, les membres du comité ont été confirmés par l'ADC

- La fin de semaine du 2 au 4 décembre le comité s'est rencontré en session de travail. Le 5 décembre 2011, le comité a rencontré les organismes demandeurs afin de poser des questions et avoir des éclaircissements au sujet des programmations et des projets. Les représentants ont pu s'exprimer sur leurs besoins, décrire leur programmation et exposer de vive voix leurs projets. Cette rencontre a permis une meilleure compréhension des demandes.

- Le comité a fait parvenir des questions pour clarification à certains organismes

- Le 19 décembre y a eu une rencontre pour étudier les réponses reçues et pour finaliser cette recommandation et pour présenter aux membres de l'ADC les recommandations du Comité.

- le 19 décembre, l'ADC adopte la proposition à sa réunion téléphonique de décembre.

Comme depuis les six dernières années le montant total à la disposition de la communauté dans cette enveloppe est 2 381 000 \$.

Cette année 85.69% de ce montant a été consacré aux programmations, 13.31% aux projets et 1% a été alloué aux projets interterritoriaux et interprovinciaux. Les fonds disponibles sont nettement insuffisants pour le bon fonctionnement du réseau, nous encourageons les membres du réseau à collaborer et de consolider leurs activités là où c'est possible afin de réduire les dépenses.

Les programmations

En ce qui touche aux programmations, il y a de légères modifications proposées cette année aux montants destinés aux organismes régionaux. Deux différences marquantes cette année sont le *Centre francophone BDS inc.* qui a été réduit et l'absence de l'*Association des francophones de Talles de Saules* qui fera une planification de son avenir au cours de la prochaine année avec l'appui de l'ACF.

Du côté des dix organismes provinciaux, qui ont fait des demandes de programmation, il y a quelques variations par rapport à l'an dernier.

Face à la stagnation des fonds disponibles le comité encourage tout organisme à augmenter, lorsque possible, leur capacité d'auto financement. Le comité reconnaît que certains organismes ont beaucoup plus d'opportunités en ce sens et même que pour certains groupes l'essentiel de leurs activités sont commerciales. Notons la *Coopérative des publications fransaskoises* qui connaît une réduction de 17000 dollars. Le comité était heureux de voir que le Conseil d'administration de la CPF est préoccupé par sa dépendance sur les fonds de l'entente et qu'il cherche à la réduire. Vu la nature des activités de la *Coopérative des publications fransaskoises* (vente de publicité et autres services) le comité est de

l'avis qu'il existe, pour cet organisme un potentiel pour augmenter ses revenus et réduire sa dépendance sur les fonds de l'Entente.

Il y a une légère augmentation aux *Éditions de la nouvelle plume*, à l'*Association des parents fransaskois* et à la *Troupe du jour*. Ce financement devra permettre à ces groupes d'augmenter leur capacité de réaliser leurs programmations. Une augmentation a aussi été recommandée pour l'*Assemblée communautaire fransaskoise*. Cette augmentation permettra d'augmenter d'un employé le secteur du développement communautaire qui est aux services des organismes régionaux et provinciaux de la communauté.

En 2012-2013 un total de 2 040 300 dollars est dédié au financement des programmations. 920 100 dollars est destiné aux programmations des organismes régionaux et 1 120 200 dollars est destiné aux organismes provinciaux.

Le comité d'évaluation et de proposition sur le financement a choisi de ne pas faire une proposition pour les deuxième et troisième années (2013-2014 et 2014-2015) d'aucun organisme ayant soumis une demande pluriannuelle sur 2 ou 3 ans. Les montants disponibles dans l'entente de collaboration sont nettement insuffisants et nous le savons depuis longtemps. Les membres du comité veulent évaluer les résultats des recommandations de cette année et ne veulent pas proposer un montant qui risque de laisser croire au Ministère du Patrimoine canadien et le gouvernement fédéral qu'en quelque sorte les montants recommandés sont adéquats.

Pour 2012–2013, le Comité a recommandé un financement qui se situe à environ 70% de ce qui a été demandé par les organismes pour les programmations. Rappelons-nous aussi que le montant recommandé représente un peu moins que le tiers des coûts totaux de la programmation des 22 organismes qui a soumis une demande.

Les projets

Dix-neuf projets ont été étudiés par le comité cette année. Trois étaient en provenance d'organismes régionaux et seize étaient en provenance d'organismes provinciaux. En tout, treize projets (deux en provenance des organismes régionaux et onze en provenance des organismes provinciaux) ont été retenus. Un total de 316 890 dollars a ainsi été prévu dans cette répartition – soit 13.31% du total des sommes à répartir.

Tous les projets que nous avons étudiés étaient valables, le comité a dû évaluer des demandes selon les impacts recherchés. Les projets qui ont pour but de souligner l'Année des Fransaskois sont étudiés selon leur impact à long terme. Un travail a été fait avant celui du Comité d'évaluation et de proposition pour clarifier les demandes vu qu'un certain dédoublement existait, par conséquent ces projets étaient plus clairs au moment de l'analyse du Comité.

Cette recommandation soutient environ 73.22% des montants totaux demandés pour les projets retenus.

Certains projets tels que : « la Fête fransaskoise » de *l'Association jeunesse fransaskoise* ou « Francofièvre » de *l'Assemblée communautaire fransaskoise* sont des projets récurrents. Les organismes qui offrent ces projets doivent tenter de stabiliser le financement de ces projets à l'intérieur de leur programmation. L'enveloppe destinée aux projets cibles essentiellement des activités ponctuelles qui répondent à des enjeux ponctuels. Nous reconnaissons la grande importance des projets qui se répètent comme la Fête fransaskoise, mais nous constatons aussi qu'il y a régulièrement des besoins ponctuels. Le comité doit tenir compte des limites de la définition de « projet » tel qu'imposé par le ministère lorsqu'il entreprend son travail.

Conclusion

Le comité tient à souligner à nouveau le manque chronique de financement alloué au réseau fransaskois de la part de ce programme. Ce montant est le même depuis 2004. C'est ainsi qu'année après année la communauté fransaskoise subit un recul dans sa capacité d'agir. Les coûts d'opérations augmentent, le nombre de dossiers augmente, les défis sont plus complexes, il y a l'inflation, mais les montants demeurent les mêmes. Nous ne pouvons pas faire autrement que de constater l'effet dévastateur de ces coupures cachées sur le réseau associatif fransaskois.

Les pages qui suivent présentent les grilles d'analyse pour l'ensemble des demandes soumises au comité ainsi que les tableaux comparatifs pour tous les groupes francophones de la province.



Paul-Émile L'Heureux
Coprésident du comité

Recommandation

Programmations 2012-13

	Recommandé	Recommandé	Coût total	Montant Demandé	Recommandé
Programmation	2010-11	2011-2012	2012-2013	2012-2013	2012-2013
Bellegarde	64 500 \$	64 500 \$	90 700 \$	68 100 \$	67 600 \$
BDS	101 000 \$	101 000 \$	193 299 \$	147 464 \$	76 000 \$
Debden	49 900 \$	49 900 \$	143 200 \$	59 600 \$	50 000 \$
Gravelbourg	77 700 \$	77 700 \$	268 875 \$	100 000 \$	80 000 \$
Moose Jaw	65 000 \$	65 000 \$	74 250 \$	68 000 \$	68 000 \$
N. Battleford	55 000 \$	55 000 \$	74 800 \$	60 800 \$	55 000 \$
Ponteix	64 500 \$	64 500 \$	112 200 \$	64 500 \$	64 500 \$
Prince Albert	101 000 \$	101 000 \$	153 000 \$	101 000 \$	101 000 \$
Regina	103 000 \$	103 000 \$	370 000 \$	200 000 \$	117 000 \$
Saskatoon	105 000 \$	105 000 \$	365 000 \$	131 000 \$	117 000 \$
Trinité	60 000 \$	60 000 \$	108 625 \$	91 875 \$	62 000 \$
Willow Bunch	40 000 \$	40 000 \$			0 \$
Zenon Park	59 500 \$	59 500 \$	78 900 \$	64 600 \$	62 000 \$
Total régionaux	946 100 \$	946 100 \$	2 032 849 \$	1 156 939 \$	920 100 \$
AJF	108 000 \$	108 000 \$	488 181 \$	162 000 \$	95 000 \$
APF	113 000 \$	113 000 \$	372 200 \$	142 200 \$	128 000 \$
CCF	105 000 \$	105 000 \$	775 350 \$	105 000 \$	105 000 \$
Coop Pub frans.	80 000 \$	75 000 \$	232 000 \$	80 000 \$	58 000 \$
Édit. N. Plume	31 000 \$	34 000 \$	91 000 \$	50 000 \$	38 000 \$
FAF	48 000 \$	48 000 \$	70 000 \$	48 000 \$	40 000 \$
FPF	35 000 \$	40 000 \$	119 950 \$	71 850 \$	40 000 \$
Soc. hist. SK	39 500 \$	40 000 \$	486 300 \$	243 000 \$	40 000 \$
Troupe du jour	50 000 \$	50 000 \$	548 820 \$	70 000 \$	55 000 \$
ACF	481 200 \$	481 200 \$	1 006 292 \$	767 701 \$	521 200 \$
Total provinciaux	1 090 700 \$	1 094 200 \$	4 190 093 \$	1 739 751 \$	1 120 200 \$
	2 036 800 \$	2 040 300 \$	6 222 942 \$	2 896 690 \$	2 040 300 \$

Montant à répartir
% de l'enveloppe

2 040 300 \$
85,69

PROJETS SOUMIS 2012-2013

ORGANISMES RÉGIONAUX			Coût total 2012-13	Montant demandé	Montant recommandé 2012-13	Montant recommandé 2013-14
1	ACFR	Festival Mosaic 2012	43 300 \$	20 000 \$	0 \$	n/a
2	BDS (Bellevue, Domremy, St-Louis)	100 ans d'accomplissements	25 000 \$	18 000 \$	10 000 \$	n/a
3	FFS Saskatoon	Carrefour accueil VUF	47 500 \$	35 000 \$	16 000 \$	n/a

ORGANISMES PROVINCIAUX

4	ACF	Communauté émergente	50 000 \$	25 000 \$	20 000 \$	n/a
5		Francofièvre	100 000 \$	40 000 \$	30 000 \$	n/a
6		L'Année des fransaskois	191 600 \$	60 000 \$	60 000 \$	n/a
7	AJF	Fête fransaskoise	180 000 \$	80 000 \$	60 000 \$	n/a
8		Implique-toi	40 000 \$	19 500 \$	0 \$	0 \$
9		Club AJF	25 000 \$	15 000 \$	0 \$	0 \$
10	APF	Projets animons la fierté	32 000 \$	22 000 \$	0 \$	n/a
11		Camps préscolaires	11 500 \$	7 500 \$	5 000 \$	n/a
12	CAFS	Immersion fransaskoise	28 600 \$	22 880 \$	15 000 \$	n/a
13		Journée d'accueil (JANA)	28 600 \$	22 880 \$	0 \$	n/a
14	CCF	Fransaskois 3D	82 300 \$	35 000 \$	22 000 \$	n/a
15	Éditions N P	De nouvelles d'Est et Ouest	40 000 \$	25 000 \$	15 470 \$	n/a
16	FPF	Célébrons l'apport des femmes lors de la FF	14 670 \$	7 420 \$	5 420 \$	n/a
17	FAF	Centre d'accueil et de soutien aux aînés	77 500 \$	30 000 \$	0 \$	n/a
18	SHS	Théâtre historique	116 500 \$	55 000 \$	40 000 \$	0 \$
19	Troupe du jour	Chemin faisant	44 350 \$	22 000 \$	18 000 \$	n/a

1 178 420,00 \$	562 180,00 \$	316 890 \$
	Montant à répartir	316 890 \$
	Balance	0 \$
	% de l'enveloppe	13.31